



Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'économie et des finances
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Tarbes, le 22 septembre 2017

Objet : Restructuration du réseau des finances publiques du département des Hautes-Pyrénées.
Transfert du service des impôts des entreprises de Lannemezan à Tarbes.

Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,

Le 22 juin dernier le directeur départemental des finances publiques des Hautes-Pyrénées annonçait trois opérations de restructuration du réseau des finances publiques du département :

- Fermeture de la trésorerie d'Ossun.
- Fermeture de la trésorerie de Trie sur Baise.
- Transfert à Tarbes du service des impôts des entreprises des Hautes Pyrénées.

La restructuration des trésoreries de Trie sur Baise et de Castelnau Magnoac a été suspendue compte tenu de la mobilisation des agents et des élus locaux. Par contre, le directeur départemental des finances publiques a informé le 4 août dernier les organisations syndicales du département de sa volonté de maintenir les deux autres opérations.

S'agissant plus particulièrement du transfert du service des impôts des entreprises de Lannemezan à Tarbes, le directeur a indiqué qu'il ne tiendrait pas compte de la mobilisation des agents des finances et des usagers et qu'il ne prendrait pas en considération les délibérations des élus locaux, et notamment du vœu voté à l'unanimité par le conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Ce dernier, chargé avec l'Etat de la mise en place du schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public, s'est en effet exprimé clairement le 21 juillet 2017 en demandant l'abandon du projet directionnel (vœu départemental en pièce jointe).

Comme nous vous l'avons indiqué par courrier à Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées le 5 juillet dernier la restructuration engagée par le directeur départemental des finances publiques des Hautes-Pyrénées visant à transférer le service des impôts des entreprises de Lannemezan à Tarbes ne se justifie en aucun cas.

Ce service qui compte 9 personnes rend aujourd'hui un service de proximité de pleine compétence apprécié des professionnels.

En effet, ce sont près de 9 000 entreprises qui dépendent, à des degrés divers, des services rendus par les agents du SIE de Lannemezan.

Ce tissu professionnel est essentiellement constitué de petites PME et de TPE, souvent fort éloignées de Tarbes, qui ont besoin d'un contact direct et d'agents en mesure de répondre pleinement à leurs demandes et démarches.

A cet égard, nous avons pu nous entretenir sur le sujet avec M. le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le 4 septembre dernier (courrier à son attention en pièce jointe).

Partant de ce constat et de la spécificité de départements comme le nôtre, la mobilisation pour défendre ce service s'est engagée à notre niveau dès l'annonce de la restructuration par le directeur départemental des finances publiques le 22 juin dernier.

Depuis, ce sont 250 agents des finances publiques qui se sont exprimés par voie de pétition pour demander le maintien de ce service aux professionnels. De même, et cela en l'espace de 5 heures, ce sont près de 1 000 usagers qui ont exprimé le même souhait par voie de pétition.

Aujourd'hui nous savons que les décisions concernant le service des impôts des entreprises de Lannemezan sont de votre compétence.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous adresser directement à vous afin de solliciter votre arbitrage et que la parole locale (élus, représentants des personnels, professionnels) soit entendue.

De la même façon, et connaissant l'attachement du Président de la République à notre département, nous nous sommes adressé à lui par lettre ouverte afin que puisse être maintenu ce service de proximité de pleine compétence.

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous pourrez porter à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

*Le secrétaire départemental
Solidaires Finances Publiques*

Philippe Villedieu

*Le secrétaire départemental CGT
Finances Publiques*

José Navarro

*La secrétaire départementale FO
DGFIP*

Marie-Françoise Thomas